

## Pasteure Béatrice Cléro-Mazire , prédication pour l'Oratoire du Louvre le 25 Août 2024

Quelle alliance après la Saint Barthelemy ?

Matthieu 2 : 14-18

*Ainsi, Joseph se leva ; dans la nuit, il prit l'enfant et sa mère, et se retira en Égypte, où il resta jusqu'à la mort d'Hérode, pour que soit accomplie la parole du Seigneur prononcée par le prophète : D'Égypte, j'ai appelé mon fils. Alors Hérode, voyant que les mages s'étaient moqués de lui, entra dans une violente fureur. Il envoya tuer tous les enfants jusqu'à l'âge de deux ans à Bethléem et dans toute la région, d'après la date qu'il s'était fait préciser par les mages. Alors fut accomplie la parole prononcée par le prophète Jérémie : Un cri s'élève dans Rama, pleurs et longue plainte : c'est Rachel qui pleure ses enfants et ne veut pas être consolée, car ils ne sont plus.*

Cette famille qui fuit le massacre des innocents ressemble à s'y méprendre à celles qui ont tenté de fuir Paris lors de l'incroyable déchaînement de violence de la journée qui reste alors dans les mémoires comme : « la journée de Saint Barthélémy » puis, « la Saint Barthélémy ».

Et après ? Que se passe-t-il, dans Paris, une fois qu'on a jeté les corps à la Seine et qu'ils se sont échoués près de l'île Maquerelle, là où le fleuve dessine un coude et où, aujourd'hui, l'on peut contempler la Tour Eiffel ?

Comment vivre encore ensemble quand le massacre prend fin ?

Comment faire encore confiance à son État, quand il est devenu meurtrier ?

Quelle alliance est encore possible, quel pacte entre les citoyens et entre le roi et ses sujets ?

Pour ajouter à la sidération de cette violence d'État, il faut rappeler qu'elle survient, alors que, de façon très inédite dans les monarchies européennes de l'époque, Catherine de Médicis avait décidé, dix ans auparavant, pour sortir de la première guerre de religion, de promulguer un Édit permettant aux protestants et aux catholiques de vivre ensemble dans le même royaume et de partager, pour les personnes de la noblesse, les charges et les honneurs sans considération de leur appartenance religieuse.

L'Édit d'Amboise était une sorte de traité garantissant la liberté de conscience de chaque sujet du roi. Une première pour une monarchie où normalement, le trio : un monarque, une religion un peuple était la règle. Catherine de Médicis voulait donc aller plus loin que l'arrêt des hostilités en rédigeant avec Michel de l'Hospital un document qui permettait de tolérer les protestants et de les voir comme de bons citoyens quand bien même ils n'auraient pas la même religion que le roi. Distinguer la religion de la politique semblait la meilleure façon de garantir l'unité d'un royaume.

Bien sûr, l'Édit était difficile à appliquer et les commissaires qui avaient été nommés pour le faire exister dans le quotidien des sujets, n'arrivaient que difficilement à faire advenir la justice. Car c'est bien la justice qui seule, pouvait empêcher la reprise des combats. Il fallait redonner les lieux de cultes aux protestants, tout en ne froissant pas les catholiques qui estimaient que leurs églises étaient dédiées à leur culte.

Il fallait aussi déterminer si tel meurtre était un fait de guerre ou un fait divers. Et tout cela avec des témoignages difficiles à vérifier. Les critères étaient si difficiles à fixer pour rendre son droit à chacun, que les commissaires de la paix civile furent vite bien isolés devant le peu de bonne volonté des deux camps. Mais la volonté du Monarque était claire : oublier toute violence et vivre en paix en faisant *comme s'il ne s'était rien passé*.

Alors, que ce massacre se soit déclenché avec une si grande cruauté en exterminant de façon systématique les gens de la religion Réformée était une surprise : qu'était devenu le « comme si » de la paix d'Amboise ?

C'est ce « comme si », ici, qui est important. Fiction politique par excellence, il devait permettre de recommencer sur une table rase, mais les cadavres gisaient bien sous la table.

Depuis l'Édit d'Amboise, la ligue catholique s'était organisée pour faire en sorte que les beaux projets pacificateurs de la reine ne s'accomplissent jamais et que les hérétiques soient traités comme tels et ne puissent pas prétendre aux mêmes avantages que les sujets fidèles. Avoir débuté le massacre par l'Amiral de Coligny confirme cette intention dans ce contexte, puisqu'il représentait à lui seul le symptôme de cette paix mal acquise de la reine. Ce protestant n'était pas seulement toléré, mais il avait ses entrées auprès du roi et lui servait même de conseiller et de confident. Et puis, le mariage qu'on avait célébré entre un protestant et Marguerite de Valois scellait un peu plus cette mixité convictionnelle dans le royaume.

Il est des êtres qui n'aiment pas la paix et préfèrent ensanglanter leur pays au nom de l'unité, plutôt que de supporter que ce pays soit divers.

Alors, après le mois terrible, que se passe-t-il ?

Comment fit-on le bilan de la tuerie ? Était-il possible de demander, comme dix ans auparavant, l'oubli et la paix à tout prix ? Pouvait-on encore faire comme s'il ne s'était rien passé ? Comment se souvenir de ce qui s'apparente à un traumatisme collectif et réussir à faire de nouveau société ensemble ?

À l'époque moderne, la question s'est posée à de multiples reprises : après la Shoah, après le génocide du Rwanda, après les massacres de Bosnie, (comme le souligne Patrice Chéreau quand il réalise le film « La

Reine Margot » et qu'il voit au même moment l'exhumation des charniers de Timisoara).

Quelle mémoire faire des corps et de leur passage par l'inhumain ?

Rendre la justice ? Qui en serait légitime ?

Se venger ? En avait-on encore les moyens ?

Faire mémoire et demander l'oubli pour la paix ? Les générations de rescapés ne pouvaient pas passer si vite sur une telle agression.

Jérémie Foa, l'historien auteur du livre : « Ceux qui tombent », est allé voir dans les Archives ce qu'on avait fait aux bourreaux de la Saint Barthélémy et comment ils avaient achevé leur propre vie. Comme un chasseur de criminels de guerre, il constate : rien.

Il ne leur est rien arrivé, ils sont morts dans leur lit.

Les protestants survivants, se réfugient parfois en France, à Sedan par exemple comme Bernard Palissy, ou encore à Montargis où Renée de France accueille les rescapés. D'autres évidemment se réfugient en Angleterre où la cour a pris le deuil en signe de soutien et accueille celles et ceux qui fuient la France. Aux Pays Bas et en Allemagne, en Suisse et dans le Palatinat, des communautés de réformés français se forment ainsi en Europe et elles seront précieuses pour accueillir les suivants, qui fuiront lors de la révocation de l'Édit de Nantes. On retrouve ici l'histoire tout à fait biblique d'un peuple en diaspora qui s'installe et accueille chaque génération quand les troubles du temps le commandent.

Puisque rien n'est fait cette fois pour rétablir la paix et que les bourreaux sont honorés et gratifiés par les bénéfiques que le pouvoir royal leur octroie pour bons et loyaux services, la loyauté et la fidélité jusque-là conservées par les protestants va se muer en une nouvelle vision du pouvoir monarchique. En effet, que peut-être la fidélité au roi ou à la reine, quand le monarque assassine ses sujets ? N'a-t-il pas rompu l'alliance qui fait la légitimité même du pouvoir ?

Théodore de Bèze, le successeur de Jean Calvin à Genève, va mettre en question cette alliance. Il soutient un droit à la résistance. Dans son sillage, Georges Knox soutient la même idée monarcomaque. Dès lors, d'une tragédie inassimilable va naître une nouvelle pensée politique qui servira de terreau aux idées contractualistes qu'on trouve chez les philosophes des 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles.

Quand le tyran devient fou, le peuple a le droit de lui résister.

Aidés des exemples bibliques comme celui de Saül, le roi désiré par le peuple et devenu fou, ou Hérode, le roi paranoïaque qui tue les nouveaux nés pour qu'on ne lui prenne pas sa place, les protestants exilés vont penser la loyauté autrement à partir de la saint Barthélémy, et leur rapport au pouvoir évoluera en faveur d'un contrat, pour eux ancestral : le roi a mandat de Dieu pour faire le bien de son peuple. Quand ce n'est plus le cas, le peuple peut se révolter et résister.

Aujourd'hui, les idées contractualistes ont fait leur chemin les États modernes ne peuvent se penser sans ce principe, même si sa mise en œuvre démocratique est parfois difficile.

C'est que, pour améliorer la vie en société, il faut que chaque génération accepte d'oublier une part de ses difficultés, de ses épreuves, et des torts qu'on lui a faits, pour avancer collectivement, comme si chacun avait vraiment sa place, son honneur et sa chance dans le jeu de forces qu'est un État. Les commémorations sont des marqueurs de ces efforts pour réguler cette mémoire collective qui demande parfois qu'on cesse de faire comme si les comptes étaient bien faits, la justice bien rendue sur les crimes du passé et les récits bien réglés entre chaque communauté.

La commémoration permet cet arrêt sur image qui remet le collectif en phase avec la réalité passée et rappelle que nous faisons « comme si » et seulement « comme si » ensemble. Commémorer, c'est accepter de tenir la mémoire pour ce qu'elle est : du passé ; et simultanément, se souvenir que ce qui a existé a bien existé et que le « comme si » de la concorde n'annule pas la réalité.

Quand, au 19<sup>ème</sup>, on érige le monument qui se trouve au chevet de ce temple, on choisit d'honorer le grand homme : Gaspard de Coligny, en gardant de lui cette phrase gravée sur le monument : « J'oublierais bien volontiers toutes choses qui touchent à mon particulier soit d'injures ou d'outrages, pourvu qu'en ce qui touche la gloire de Dieu et le repos public il puisse y avoir sûreté ». Cette phrase rappelle le désir de Gaspard de Coligny d'obtenir la paix civile, quitte à abandonner toute mémoire des outrages qu'on a pu lui faire. La tolérance et la paix civile sont à ce prix, il faut abandonner une part de soi-même pour que le bien de tous puisse exister.

On aurait pu ériger un monument montrant le massacre des protestants, mais ç'aurait été rouvrir les déchirures du passé, victimiser une communauté aux yeux des autres, et tel n'était pas le but. Il valait mieux se souvenir de la hauteur de vue qu'il avait fallu prendre pour continuer l'alliance civile après la Saint Barthélémy.

Quand Joseph rentra dans son pays où l'on avait voulu massacrer son enfant, l'Évangile raconte qu'il fut prudent et alla s'établir à Nazareth, mais il reprit son métier et sa vie de famille, comme si un avenir était possible ici. De cette résilience est né l'enseignement d'un homme nommé Jésus, rescapé et pourtant prophète d'un avenir meilleur. Sans doute, la mémoire dont il était dépositaire ne contenait aucun ressentiment ni aucune haine, sinon, il n'aurait pas prêché un tel amour. C'est cet amour que nous annonçons dans nos sacrements, par le baptême, comme, ce matin, Alain l'a reçu, et par la communion, telle que nous allons la vivre tout à l'heure, en faisant mémoire du juste qu'on a tué, pour mieux avancer ensemble vers une société où la justice est possible.

AMEN